

REPUBLIQUE FRANÇAISE <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024
Nombre de membres en exercice : 16 Présents à la séance : 13 Ont participé au vote : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 05/11/2024	L'an deux mille vingt-quatre et le 12 novembre , le Comité de Direction de l'EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Foirail à Prades, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SALIES .
Objet : Adoption des statuts	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Jean-Louis JALLAT, Jean-Louis SALIES, Gérard QUES, Thérèse GOBERT-FARGAS, Anne-Marie CANAL, Jean-Jacques ROUCH, Christian TRIADO, Franck GUIOT, Philippe MAURY, Edith CASES, Jérôme DURBET, Julien BLAYA.
N° d'Ordre : EPIC04-2024	ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Pascal DAUBE représenté par Liis PUIG
Classification @ctes : 5.2 Fonctionnement des assemblées	ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Elisabeth GHELFI a donné procuration à Edith CASES
Secrétaire de Séance : Christian TRIADO	ABSENTS EXCUSES : Henri GUITART, Patrick LECROCO

Jean-Louis SALIES, Vice-Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó, rappelle que le Conseil Communautaire a créé l'EPIC l'Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó et les Statuts de l'EPIC lors de la séance du 17 octobre 2024.

Bien que le Conseil communautaire ait d'ores et déjà délibéré sur les Statuts de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó, le Comité de Direction doit les adopter à son tour.

CONSIDERANT la présentation des Statuts de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó,

Le Comité de Direction, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,

ADOpte les Statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.



Le 15 novembre 2024.
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président de séance,
Jean-Louis SALIES.

